



# Compte rendu de la commission extra municipale du Développement Durable

Mardi 4 novembre 2008



Roncherolles-sur-le-vivier

Une quinzaine de personnes ont répondu présent et sont venus à cette réunion. La municipalité était représentée par Sylvaine Santo, Michel Lascroux et José Delamare.

En guise d'introduction, la municipalité a informé la commission qu'un espace développement durable sera réservé dans chaque numéro des Ronches. En particulier, pour le prochain numéro, 2 pages en vis-à-vis lui sont réservées. Pour faciliter la mise en page du journal municipal, les articles doivent être déposés assez rapidement. Pour plus de commodités, un premier article va être rédigé, puis envoyé à tous les membres de la commission. À charge pour eux de proposer des modifications ; une réunion pour les personnes intéressées pourra même être organisée assez rapidement. La commission a décidé de créer un petit encart « éco geste » dans chaque article. Pour le premier article l'éco-geste retenu tournera autour des piles, en particulier l'utilisation de piles rechargeables, et la récupération des piles usagées. À cet effet, une boîte pour récupérer les piles usagées va être réalisée par les services techniques, décorée par les enfants de maternelle puis déposée à la mairie pour que les habitants viennent y déposer leurs piles.

Au cours de cette réunion, d'autres décisions ont été prises :

- 1 Création d'un espace de documentation développement durable au sein de la bibliothèque.
  - 1.1 Des livres vont être achetés par la bibliothèque ; un crédit spécial pourra lui être attribué sur le budget 2008. Ces livres pourront être consultés sur place ou bien empruntés.
  - 1.2 Un abonnement sera pris un magazine ; quelques titres ont été fournis par Mme Torres. Il conviendra de faire un choix avec un les personnes de la bibliothèque.
  - 1.3 L'ordinateur de la bibliothèque pourra servir à héberger des ressources numériques centrées sur le développement durable. Des liens vont être créés vers les sites institutionnels : l'AREHN, l'ADEME, le CAUE, ..... tous les liens et toutes les informations que vous pourrez trouver sont les bienvenus.

- 2 La mairie va souscrire un abonnement au pôle documentation de l'AREHN. Cela permettra d'emprunter de la documentation, des expositions itinérantes et des jeux autour du développement durable. Les expositions seront présentées à la mairie en cours de l'année ; les jeux quant à eux permettront un lien avec l'école (garderie, activités du midi).
  
- 3 Les actions de l'année 2009 tourneront essentiellement autour de l'entretien des espaces verts. Cela n'empêchera pas quelques actions ponctuelles sur d'autres sujets. Quelques premières pistes ont déjà été évoquées en direction de la municipalité (entretenir les espaces verts en limitant les tontes, le désherbage, l'usage de produits phytosanitaires) mais aussi en direction des particuliers (valorisation des déchets verts, compostage, limitation des produits phytosanitaires). Des expositions, des interventions et des plaquettes d'information pourront être réalisées. À cet égard, la municipalité souhaiterait que cette commission puisse réaliser une charte paysagère.

La prochaine réunion est prévue le mardi 2 décembre, à 20h 30 à la mairie.